



FSU
SNUipp 80



SNUDI
FO 80



Les organisations syndicales FNEC FP FO, FSU-SNUipp, UNSA Education, CFDT Picardie Education refusent de siéger à ce CSASD anormalement commun au 1^{er} et 2nd degré.

Ce boycott est la conséquence directe du passage en force engagé par le ministère et décliné localement par l'administration concernant la réforme du remplacement. Derrière un discours technocratique sur « l'efficacité » se cache une logique brutale d'austérité, de casse des statuts et de dégradation programmée des conditions de travail. C'est d'autant plus flagrant que les nouvelles modalités de remplacement sont un point à l'ordre du jour du CSA SD 2nd degré ce qui démontre votre volonté de passer en force cette réforme.

Qu'on ne s'y trompe pas : le problème du remplacement n'est pas un problème d'organisation. C'est un problème de pénurie. Une pénurie organisée par des suppressions de postes, par l'absence de recrutements à la hauteur des besoins et par un mépris persistant des alertes des personnels.

La fusion des corps de remplaçant·es, la suppression des spécificités (titulaires remplaçant·es, titulaires départementaux, brigades référent·es REP+), la disparition des zones de remplacement au profit d'une zone unique départementale, la centralisation de la gestion en DSDEN : tout cela constitue une attaque frontale contre les conditions de travail des collègues et contre la qualité du service public d'éducation.

Cette réforme va :

- allonger les déplacements et désorganiser la vie personnelle des collègues ;
- fragiliser encore davantage les écoles déjà en tension ;
- casser les collectifs de travail construits dans la durée, notamment en REP+ ;
- dégrader la continuité pédagogique pour les élèves les plus fragiles.

Nous refusons de cautionner cette politique Nous refusons de participer à une instance où les décisions semblent déjà arrêtées et où la concertation se résume à l'enregistrement de choix ministériels.

Nous exigeons :

- le maintien immédiat des spécificités des brigades ;
- le maintien des postes et missions des référent·es REP+ ;
- le respect des zones de remplacement et des limites kilométriques liées aux postes ;
- la création massive de postes de remplaçant·es.
- Que la réforme de remplacement 1^{er} degré soit à l'ordre du jour du CSA SD 1^{er} degré

Les personnels ne sont ni variables d'ajustement ni outils de gestion budgétaire.

Nous ne laisserons pas démanteler le remplacement sans réaction.

Concernant le 2nd degré :

Les organisations syndicales dénoncent les dotations globales horaires (DGH) ainsi que les mesures de carte scolaire prévues dans les établissements, alors même que plusieurs d'entre eux enregistrent une hausse de leurs effectifs. Nous constatons depuis plusieurs années maintenant une majoration de près de 200 % de la chute démographique lors des prévisions des DGH comparativement au nombre d'élèves effectif dans nos établissements.

Dans ce contexte, il serait possible — et nécessaire — de réduire le nombre d'élèves par classe afin d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Par ailleurs, les organisations syndicales regrettent le délai insuffisant accordé pour l'étude et l'analyse des documents relatifs aux DGH, ainsi que la qualité des documents fournis qui ne permettant pas un travail sérieux et approfondi.